

Droit du travail aux Pays-Bas

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel aux Pays-Bas
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

ELEMENTS CLES DU PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Etat, régions, communautés, conventions collectives
- Principales lois sociales
- Juridictions des litiges liés au travail

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Obligations liées au recrutement, principe de non-discrimination
- Types de contrat de travail, durée
- Principales clauses du contrat de travail

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires
- Congés payés et jours fériés
- Salaire minimum
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel
- Négociation collective

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture : démission, licenciement, consentement mutuel
- Licenciement individuel et collectif
- Procédures et indemnités

Savoir identifier le coût du travail

Charges sociales salariales et patronales



A RETENIR



1 jour



1.400 € HT (quel que soit le nombre de participants)



Dans vos locaux



A définir ensemble

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- DRH, Responsable RH

Pour aller plus loin

- Droit du travail en Belgique
- Droit du travail en Suisse
- Impôts et fiscalité Europe/Asie/Europe

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Problématiques adaptées au contexte de l'entreprise
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/réponses sur la mise en pratique)